



Bulletin municipal n°35

Fontenailles

SEPTEMBRE — OCTOBRE 2018

Edito du maire

Fontenailloises, Fontenaillois,

Cet été 2018 a été particulièrement chaud, je dirais même fort éprouvant en raison des températures élevées qui ont régné longuement sur notre département. Les personnes s'étant signalées au centre communal d'action sociale pour les périodes de canicule, ont été contactées afin de leur rappeler que ses membres sont disponibles en cas de besoin.

Malgré le dépassement des 40° Celsius, les employés de l'entreprise Colas ont effectué les travaux de voiries rue du Commandant Chesnot et rue de Grignon. Reste à finaliser les espaces verts à l'automne.

Ce mois-ci et en octobre, les réfections de voiries vont se poursuivre rue de l'Orme, route du Bezard en direction du cimetière et vers les habitations. Des réparations seront également effectuées au Plessier. Une information plus précise sera fournie aux administrés de ces rues.

A ce jour, la commune a engagé une réflexion concernant le stationnement des véhicules route de Glatigny. Je rappelle régulièrement que les trottoirs sont uniquement dédiés au cheminement des piétons. En effet, je suis interpellée de manière récurrente par des administrés me signalant que leurs enfants sont obligés de marcher sur la route, des voitures étant stationnées sur les trottoirs. C'est pourquoi, en collaboration avec l'Agence Routière Départementale de Provins des emplacements ont été matérialisés.

La commune est dans l'impossibilité de créer des îlots directionnels comme cela a été réalisé sur d'autres voies, car les services du département ont pour projet de refaire l'enrobé en 2019 ou 2020. Cette période permettra de modifier certains tracés en cas de problèmes avérés.

La construction de la station d'épuration avec l'implantation des lits de roseaux s'est poursuivie jusqu'au début du mois d'août. Le chantier est réactivé ce mois-ci.

Le sujet le plus préoccupant à ce jour est le devenir de l'église de notre village. Aujourd'hui, les élus ont le devoir de faire effectuer des travaux de mesures conservatoires, sans quoi, la toiture fragilisée s'effondrerait. A votre passage, au lieu de l'édifice actuel, c'est la vue d'une ruine qui s'imposerait.

C'est pourquoi, un architecte du patrimoine a été retenu en tant que maître d'œuvre ainsi que la société assurant la mise en œuvre des échafaudages et celle en charge des travaux de charpente.

Septembre est synonyme de reprise d'activité pour les entreprises mais aussi de rentrée scolaire. Je souhaite donc à tous les élèves de la commune tous cycles confondus et à leurs parents une bonne rentrée ! Mais également à toutes les associations qui reprennent peu à peu leurs activités ! Et enfin je souhaite une bonne reprise à toutes celles et ceux qui vont reprendre un rythme calqué sur l'année scolaire !

L'appel aux dons pour sauver notre église

Un partenariat est établi entre la commune, la fondation du patrimoine et l'association du Lien de Fontenailles. Vous pouvez faire partie des mécènes en vous connectant sur www.fondation-patrimoine.org/59578

Quel que soit le montant de votre don, en participant vous manifestez votre attachement à notre village. Vous bénéficierez d'une réduction d'impôt.

Mairie de Fontenailles
63 rue de Maurice
Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17

01 64 08 43 42

Astreinte :

06 08 05 01 47

Site

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie et
agence postale

Lundi—mercredi—
vendredi :

De 15h30 à 17h30

Mardi—jeudi—

samedi :

De 9h00 à 11h00

Permanence des élus

Bibliothèque muni-
cipale

Le jeudi de 9h à 10h45

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Matthéo, Luc, Guy DE WINTER est né le 8 juillet

Camille, Vincent, Bruno LE CLOAREC est né le 11 juillet

Mariages

Emilie POUPIER et Kévin LEFORT se sont mariés le 7 juillet

Marie-Lys AUGUSTIN et Sylvain PILORGE se sont mariés
le 27 juillet

Décès

Georgette, Jacqueline MOUNIER est décédée le 31 juillet

AGENDA

3 et 4 novembre : **Bourse aux jouets** organisée par Familles Rurales

11 novembre : **Commémoration du 11 novembre**

16 novembre : **Soirée Beaujolais** organisée par Le Lien de Fontenailles

Bachelières—Bacheliers 2018

Aurélien BOURGE, Cassandra HAY, Auriane MORVAN et Nabil MADRASSE.

Félicitations

Compte rendu du conseil municipal du 2 août 2018.

Nous vous proposons un résumé de ce conseil. Le compte rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet.

1) Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à faire **une demande de subvention exceptionnelle au Département pour les travaux de mesures conservatoires de l'église.**

2) Pour accompagner la commune dans le choix de la société devant assurer les travaux conservatoires, **les services d'un architecte sont indispensables.** L'architecte du patrimoine retenu est Madame Demetrescu-Guenego pour un montant de 11 760.00 € TTC

La commune a sollicité également plusieurs entreprises. Le Conseil municipal accepte le devis de la société Couverture et tradition pour un montant de 98 198€ HT, 117 837,60€ TTC

3) **Pose d'un échafaudage pour les travaux de l'église** : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte le devis de la société ULMA pour un montant de 20 350.00€ HT soit 24 420.00€ TTC.

4) **Le SDESM propose de coordonner un groupement de commande d'achats** d'énergie, de fournitures et des services associés en Seine et Marne, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte les modalités du groupement de commande.

Informations diverses :

1) **Travaux de voirie :**

Rue de Grignon : Ils ont commencé le 23 juillet. À ce jour, il ne reste que l'enrobé à faire. Les espaces verts seront finalisés à l'automne.

Rue du Commandant Chesnot : Ils ont commencé le 26 juillet et s'arrêteront le 13 août. L'enrobé devrait être étalé.

Les travaux reprendront le 11 septembre 2018. Suivront ceux de l'Orme et du Bezard.

2) **Travaux d'accès à la salle des associations et à la mairie pour les personnes à mobilité réduite**: Les rampes en béton désactivé sont terminées. Reste à poser les rambardes et à mettre l'enrobé à l'entrée de la mairie.

Le coût est de 8 880 € TTC sans les rambardes.

3) **Travaux de réfection de la couverture du garage**: Les travaux sont terminés. Les deux pans ont été refaits et des gouttières ont été posées. Coût total : 13 404 €.

4) **Un arbre au cimetière** proche du columbarium a été coupé. Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 2 956 €.

5) **Armoire forte** : La mairie a fait l'acquisition d'une armoire forte permettant de protéger les actes d'état civil, en cas d'incendie. Coût de cette armoire 1 805.04 €.

6) **Pose d'un compteur au Jarrier côté St Ouen-en-Brie**: Madame le Maire rappelle que depuis des décennies la commune de Fontenailles réglait les factures d'électricité de l'éclairage public du hameau côté St Ouen-en-Brie. Un compteur concernant uniquement le Jarrier va donc être posé.

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

La Préfecture de Seine-et-Marne a adressé un dossier à la commune concernant une demande de dérogation, présenté par la Société **TOTAL RAFFINAGE** France, située sur le territoire des communes de Grandpuits-Bailly-Carrois et Aubepierre-Ozouer-le-Repos. Cette demande concerne les niveaux d'émissions associés aux meilleures techniques disponibles pour les dioxydes de soufre (SO₂) pour ses installations. Le document est mis à la disposition du public du lundi 3 septembre 2018 au lundi 1^{er} octobre 2018 inclus durant les ouvertures de la mairie.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La direction de la Coordination des Services de l'Etat, Bureau des procédures environnementales de la Préfecture de Seine-et-Marne mettra à disposition du public un dossier d'enquête concernant la demande d'autorisation environnementale IOTA, loi sur l'eau présentée par le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne(SIAAP) Site Seine Aval. Il concerne le périmètre d'épandage, dans le département de Seine-et-Marne, des boues et composts de boues de l'usine d'épuration Seine aval d'Achères (78).

Ce document sera consultable aux heures d'ouverture de la mairie du lundi 24 septembre 2018 à 9h au mercredi 24 octobre 2018 à 17h00.

Prévention contre les vols à la fausse qualité

La Seine et Marne a connu une hausse sensible des vols à la fausse qualité. Des agents se faisant passer pour des policiers, des gendarmes, des agents des eaux ou des membres d'association profitent de la vulnérabilité de la population pour s'introduire chez eux et leur dérober des biens de valeur.

Des mesures de prévention simples peuvent être prises pour ce prémunir de ces intrusions :

Toujours identifier ses visiteurs (demander la carte professionnelle, carte de membre, ordre de mission...),

Vérifier la cohérence entre la qualité du visiteur, sa tenue et son véhicule (par exemple, un gendarme se présentera toujours en tenue avec son véhicule sérigraphié),

Proposer un rendez-vous afin de procéder aux vérifications nécessaires

En cas de doute, ne pas laisser la personne accéder à son domicile et si besoin, appeler le 17.

Penser à garder à proximité de son téléphone, les numéros d'appel utiles et les mémoriser dans son téléphone,

Si une personne est entrée dans votre domicile, ne pas le laisser sans surveillance,

Ne jamais donner d'informations sur l'emplacement des objets de valeur,

Ne pas signer un papier dont la portée ou le sens ne semblent pas clairs.



Tous les jeunes de nationalité française, garçon ou fille, ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Vous devez vous présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile récent. Après avoir effectué cette formalité administrative, il vous sera remis une attestation de recensement.

Soyons vigilants — Une personne avertie en vaut deux ...

Lors de vos absences, pour une certaine durée, pensez à avertir un voisin et laissez un numéro de téléphone afin que celui –ci puisse intervenir s'il voit quelqu'un entrer chez vous. C'est peut-être une personne à qui vous avez confié vos clés ou un cambrioleur !

Ainsi, votre voisin pourra alerter la gendarmerie.

La sécurité, c'est aussi les travaux d'élagage

La commune a fait appel à une société pour l'entretien des arbres se trouvant à proximité des jeux pour enfants. Les cimes des grisards ombrageant l'aire de jeux du stade ont été élaguées ainsi que les branches mortes des pins. L'état de santé des arbres a également été contrôlé. Le résultat étant positif, les futurs jeux pour petits pourront être installés mi-septembre.



Véolia

Lorsqu'une pompe de relevage du réseau d'assainissement dysfonctionne, un signal d'alerte est envoyé au service de surveillance du prestataire de service. Une équipe intervient dans les plus brefs délais. Les agents de Véolia se sont rendus rue du Commandant Chesnot en juillet afin d'identifier la panne sur l'une des deux pompes de relevage. Les eaux usées sont évacuées par la seconde vers le réseau d'assainissement collectif situé rue Maurice Wanlin.



Achat d'une désherbeuse

La commune a investi dans l'achat d'une désherbeuse qui a été livrée au début du mois d'août. Cette automotrice permet de désherber les caniveaux et les bordures des murs lorsqu'ils sont recouverts d'enrobé. Elle est équipée d'un balai en acier. Cette machine facilite le travail des agents techniques et leur fera gagner du temps puisque cette année encore, la commune a dans son programme de travaux de voirie la création de trottoirs pour la sécurité des piétons.

Le prix de ce matériel est de 12 270 € HT. Les subventions obtenues sont de 6 135 € de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de 2 700€ du Département. L'achat a été subventionné à la hauteur de 72%.



Travaux rue du Commandant Chesnot :

En 2010, la commune avait procédé à des travaux d'assainissement. Aujourd'hui, en concertation avec les habitants, des travaux dans la partie urbanisée de la rue ont été réalisés. La voie de circulation est de 3.50m. La vitesse est réglementée à 30km/h et des coussins berlinois en béton seront installés.

Après rabotage, la chaussée a été renforcée en grave naturelle, puis d'une grave bitume surmontée d'un enrobé bitumeux noir. Le trottoir créé répond également aux normes PMR. Des places de parking ont été créées. Des potelets en bois protégeront les espaces verts. Ces derniers seront finalisés à l'automne.



Travaux rue de Grignon

La rue était fortement dégradée du fait de la stagnation d'eau sur la chaussée et les bas-côtés.

La chaussée a été rabetée et renforcée avec une couche de grave bitume. La couche de roulement est réalisée en béton bitumeux noir. Une chaussée de 5m a été maintenue.

Côté habitation, un trottoir répondant aux normes et recommandations Personnes à Mobilité Réduite a été créé. Il est structuré d'une grave naturelle revêtue d'un béton bitumeux. Le profil de chaussée permet un écoulement des eaux de ruissellement collectées par la grille raccordée au collecteur d'assainissement.

Des places de parking ont été aménagées. Les espaces verts seront terminés à l'automne.



Projet d'installation d'un pylône pour antennes relais par Orange

Il sera implanté au fond du parc de la mairie. Il aura une hauteur de 27,77. Une clôture grillagée sera installée autour de cette zone. Cette installation répond aux réclamations de nombreux administrés auprès des services de téléphonie mobile qui n'ont pas de réseau. Sa hauteur permettra de couvrir l'ensemble du village.

Calendrier prévisionnel :

Début des travaux : 12/11/2018

Date de fin des travaux : 11/02/2019

Date de mise en service 11/03/2019

Le dossier à la disposition du public à l'accueil aux heures d'ouverture de la mairie.

L'installation des jeux pour enfants : La commune est toujours en attente de la livraison de la balançoire.

Les jeux devraient être installés courant septembre.

La construction de la station d'épuration :

Le constat d'achèvement de la construction a été établi début août.

Les finitions au niveau du local technique, des lits plantés de roseaux, des voiries et des espaces verts seront réalisées courant septembre.

La mise en eau de la nouvelle station d'épuration sera également effectuée durant ce mois. Des essais de fonctionnement vont être faits sur plusieurs mois (environ 3 mois).

En fin d'année, la station sera effectivement transmise au délégataire pour son exploitation (surveillance, gestion, etc.).

L'entretien des chemins :

Cette année, une entreprise interviendra pour la réouverture du chemin dit « Des Cerceaux » situé sur le chemin longeant le ru des Tanneries et remontant vers la route des Cerceaux menant à la ferme de Pars. En effet, depuis de nombreuses années, les haies n'ayant pas été taillées, elles ont repris possession de l'espace naturel. L'accès à ce chemin est nécessaire. Il permet aux promeneurs de parcourir un itinéraire plus court. Le coût est de 2 832 euros. Le chemin sera ouvert sur une largeur de 5 mètres et les travaux sont effectués sur 260 mètres linéaires.

Des travaux de réfection de la couverture sur le garage atelier ont été réalisés. La charpente a été refaite et les tuiles ont été contrôlées et changées pour certaines.



Vous déposez vos bouchons à la mairie mais que deviennent-ils ?

Depuis 15 ans environ la mairie a accepté d'être un point de collecte. Actuellement monsieur Braud prépare les sacs que nous stockons dans notre garage.

Les sacs sont enlevés par une camionnette de l'association de Brunoy, « Un Bouchon une Espérance », qui vend les bouchons à un recycleur.

Le produit de cette vente est reversé dans son intégralité à l'association, en faveur des personnes en situation de handicap.

Récolte en 2003 : 7 tonnes

Récolte en 2017 : 110 tonnes

Merci à vous pour votre coopération et pour votre grand effort de tri.

Merci à monsieur Braud qui nous facilite grandement la tâche.

Continuons nos efforts ici ou ailleurs ils ne seront pas vains.

Gilles et Isabelle Lefebvre



Association "Un Bouchon Une Espérance"

21 avenue Gambetta

91800 Brunoy

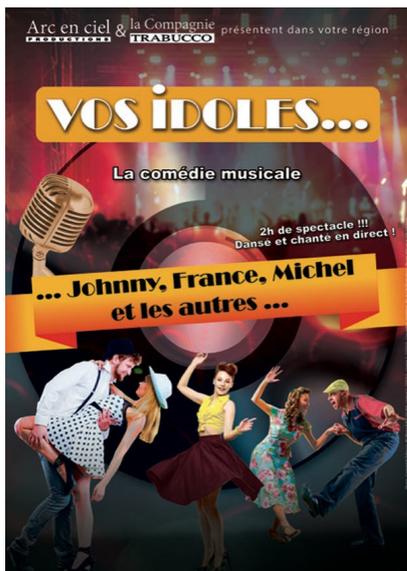


Exemples d'aides

Siège de bain,
Chien guide d'aveugle,
Aménagement de logement,
Appareil auditif,
Hand ski,
Lève personne,
Fauteuil électrique,
Aménagement véhicule...

Au début de l'été, des assistantes maternelles de Fontenailles se sont réunies pour le plaisir d'être ensemble avec les enfants... et pour profiter du beau temps.

Merci à Marie Claire pour la photographie



Le CCAS propose une sortie pour les plus de 65 ans

Le mardi 27 novembre à 15h00

Espace Pierre Bachelet à Dammarie Les Lys

Covoiturage possible au départ de Fontenailles

Inscriptions en mairie



Vous aimez faire des photos, vous aimez la Brie Nangissienne...

Alors participez au : **CONCOURS PHOTOS**

La communauté de communes de la Brie Nangissienne (CCBN), en partenariat avec le crédit agricole Brie Picardie, organise son deuxième concours photo.

**Le thème proposé est :
Ambiance d'automne dans la Brie Nangissienne**

- Ce concours est proposé à toutes les communes de la Brie Nangissienne.
- Il est ouvert à tous.
- Chaque participant proposera au maximum deux photos de sa commune et/ou deux photos de la Brie Nangissienne.
- Les photos ne pourront pas être retouchées à l'aide de logiciels.
- Les photos seront adressées par voie informatique à la Brie Nangissienne à photo@brienangissienne.fr avant le 10 novembre 2018.

Le courriel devra obligatoirement préciser :

- > le nom et le prénom du participant,
- > l'âge du participant si inférieur à 12 ans,
- > l'adresse exacte et complète du participant,
- > le titre de la photographie envoyée,
- > la commune, la date et le lieu de la prise de vue,
- > un numéro de téléphone.

Un accusé de réception sera envoyé à chaque participant.

Les votes pourront se faire sur les pages Facebook du Crédit Agricole Brie Picardie et celle de la Communauté de Communes. Un formulaire de vote sera aussi disponible sur le site internet de la communauté de commune de la Brie Nangissienne.

Dans chaque commune, les habitants éliront la photo qu'ils préfèrent. Les 5 ayant obtenu le plus grand nombre de votes participeront ensuite à une exposition itinérante intercommunautaire.

Trois prix seront décernés :

- > Pour la photo enfant jusqu'à 12 ans (Elles seront mélangées avec celle des adultes et extraites au moment des remises de prix)
- > Pour la photo ayant le plus de vote (offert par le Crédit Agricole Brie Picardie)
- > Pour la photo de la Communauté de communes Brie Nangissienne (Agents qui votent)

Les photos de chaque commune qui participeront au concours seront exposées (dates et lieux seront précisés ultérieurement)

Le règlement intérieur du concours sera à votre disposition sur le site de la communauté de communes de la Brie Nangissienne (www.brienangissienne.fr) à partir du 1er septembre 2018.

ERRATUM

Lors du précédent magazine, une malencontreuse erreur s'est glissée dans l'orthographe du nom de M. PUZENAT.

Ets QUINOT

EQUIPEMENTS

Systèmes de nettoyage

Parcs et Jardins

Voileries

Tél. : 01 64 08 02 64
Fax : 01 64 08 34 93
etsquinot@nerim.net

54, rue de la Libération
77370 Nangis

Découvrir Fontenailles

Rallye Patrimoine

Journée du Patrimoine

Dimanche 16 septembre



RDV dès 14h00 sur l'esplanade de l'école

Le départ se fera entre 14h00 et 14h30 sur l'esplanade devant l'école maternelle de Fontenailles.

A chaque étape (9) des indications vous seront communiquées, et à partir de différentes énigmes, vous récolterez des indices, vous découvrirez ou redécouvrirez le patrimoine de Fontenailles.

Chaque question vous dirigera sur un lieu, un bâtiment, un personnage... qui font partie de l'histoire de notre village.

Un goûter vous sera offert à l'issue de cette découverte, dans un lieu exceptionnellement ouvert pour cette occasion.

**Un indice : « Je n'ai jamais vu une femme aussi belle »
Marcel Proust**

Ce rallye patrimoine est organisé par la commune en collaboration avec Familles Rurales et Le Lien de Fontenailles.